

Du Lac noir au Livre rouge

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1969)**

Heft 120

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1028420>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Domaine public 120

Du Lac noir au Livre rouge

Il nous arrive d'avoir l'esprit de contradiction. Ce petit livre rouge, toute la presse l'avait critiqué avant même que nous l'ayons reçu; les phrases types avaient été épinglées; elles paraissaient scandaleuses, mais nous nous disions qu'elles avaient dû, avec une parfaite justesse de coup d'œil critique, être piquées dans un contexte plus neutre.

A la lecture directe, la surprise est de découvrir que le scénario de la résistance morale du peuple est plus énorme encore que ne le laissait croire le chœur des indignations. Le texte a même quelque chose de délirant, comme s'il surgissait d'un autre univers mental: c'est à la fois inquiétant, obsessionnel et presque joyeusement gaffeur.

Le mécanisme schizophrénique de la gaffe est facile à déceler. Au temps du stalinisme, le noyautage des mouvements pacifistes était la règle, de même que l'utilisation des potiches intellectuelles, ou de la colombe de Picasso. Les colonels de M. von Moos, quinze ans plus tard, plaquent ce schéma sur la réalité d'aujourd'hui: Eglises, intellectuels, pacifistes deviennent suspects dans leur totalité, en raison des tentatives, très marginales compte tenu de la réalité suisse, du stalinisme 1950. Le Conseil fédéral lui-même en devient suspect: il veut signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires; or, dit le petit livre rouge, qui veut refuser à la Suisse un armement nucléaire fait le jeu de l'ennemi!

D'où...

En revanche, il serait léger de s'imaginer que cette prose n'est l'élucubration que de quelques colonels qui vivent en vase clos.

Il y a longtemps que ce genre de schéma est le prélude nécessaire de n'importe quel exercice de manœuvre militaire. Pour la troupe, on se contente encore le plus souvent de lui expliquer que le parti bleu ou rouge a massé une division entre Denges et Denezys etc., mais dans les écoles d'aspirants et les cours de cadres, depuis belle lurette, on prélude par de plus fouillées descriptions. On invente une situation internationale. Grèves en Italie ou en

France, incidents sur les voies d'accès à Berlin-Ouest. Agitation pacifiste en Suisse. On passe des montages sonores réalistes: les nouvelles sont lues par des voix radiophoniques connues.

Nos premiers lecteurs se souviennent qu'au temps du lancement de «Domaine public», nous avions révélé un exercice de ce genre, réservé à des aspirants officiers pilotes. Un des clous du psychodrame était un interrogatoire dans une baraque du Lac Noir, avec simulation de torture poussée très loin jusqu'aux premiers sévices. Et, par souci de réalisme, on avait soigné la mise en scène en décorant «soviétiquement» la salle, grâce à l'obligeance de l'Ostinstitut de Berne qui avait prêté les éléments du décor.

Or l'analyse de l'incident avait mis à jour un milieu d'officiers de milices, activistes, d'origine bernoise en l'occurrence, liés entre eux par des relations personnelles, qui confondait un anticommunisme pathologique avec la défense de la liberté.

Interpellé sur ce sujet au Conseil national, M. Chaudet avait couvert.

Les activistes d'il y a six ans sont donc toujours en place. Ils ont dû prendre du galon. Ils doivent aujourd'hui être colonels, c'est-à-dire les collègues-amis des auteurs du petit livre. Le même arbre donne toujours les mêmes fruits.

M. von Moos sait-il lire ?

A partir du moment où un document est distribué en Suisse, dans chaque ménage, sur une initiative du Conseil fédéral, on pourrait souhaiter que les termes en soient pesés.

Nous avions déjà dû subir récemment l'affiche qui nous recommandait de faire nos provisions de guerre avec au-dessus d'une assiette ce slogan-image-de-la-Suisse: «La situation internationale décide de votre menu». Aujourd'hui le livre rouge!

Certes, on ne demande pas à un conseiller fédéral de savoir écrire, mais au moins de savoir lire. M. von Moos, la preuve est faite, ne sait pas lire. Qu'on le recycle!

Après un congrès

Les congrès de l'Union syndicale suisse ont gardé ce goût, très sensible dans le socialisme et le syndicalisme allemand, de la respectabilité. On ouvre le congrès par un morceau de musique classique; c'est orchestre de chambre et non fanfare ouvrière. La musique de chambre donne le ton. Allegro moderato. On lit les partitions. Il va de soi qu'un tel congrès ne peut être laissé à l'improvisation des humeurs de salle. Mais on comprend la déception d'un syndicaliste, parlant au nom des syndiqués de son canton, qui vient à la tribune défendre une proposition de son cartel et qui découvre que la réponse qu'on lui donne est déjà imprimée. A quoi sert-il alors qu'il motive sa proposition, si, à l'avance, jusque dans les détails de l'argumentation, la réponse est prête?

L'absence de spontanéité est vraiment poussée très loin. Les syndicalistes allemands, qui ont pourtant eux aussi, nous l'avons dit, le goût de la musique de chambre, laissent, dans les congrès, une place à la discussion. Sur des thèmes donnés, le congrès est réparti en commissions, où l'on discute, où l'on procède à des échanges, où l'on participe.

Car il est vraiment paradoxal de réclamer la participation dans l'entreprise quand le Congrès de l'Union syndicale se déroule sur le schéma du cours ex cathedra.

Nous avons regretté aussi l'absence d'une véritable présence, dans la salle, des travailleurs étrangers. Il ne suffit pas de condamner l'initiative Schwarzenbach. Il faudrait prévoir aussi des mesures d'assimilation et d'intégration des travailleurs étrangers.

Domage que sur ce thème la résolution ne propose pas de politique constructive.

Les thèmes de l'épargne négociée ont été au centre des préoccupations. L'idée fait son chemin; mais les économistes de l'Union syndicale en montrent plus les difficultés d'application qu'ils n'en soulignent le dynamisme.

Et pourtant, il est inutile de défendre le second pilier, c'est-à-dire les caisses de pension professionnelles, si le droit des travailleurs à la gestion de ces fonds n'est pas revendiqué. Et ces droits de gestion n'ont d'intérêt que si la concentration des capitaux confère un pouvoir économique.

Enfin, le problème des caisses de pension ne doit pas faire oublier celui plus fondamental du droit des travailleurs sur l'enrichissement des entreprises qui s'autofinancent. Les bénéfices réinvestis sont des salaires non-distribués. La force de cette revendication n'est pas encore vraiment exploitée.

Ces remarques critiques parce que beaucoup de choses dépendent de l'Union syndicale. A Montreux, elle est apparue comme une des grandes forces politiques du pays; ses leaders sont conscients de leurs responsabilités.

Ce congrès a révélé des préoccupations nouvelles; voyez les propositions de la FOBB (enquête sociologique sur l'image qu'offre le syndicat) de Genève (institut économique) de Vaud et de la FCTA (Fonds de placements syndical). Sans chauvinisme on peut dire que l'élan romand a été important! On sent une intention de renouvellement. On ne sait pas encore sous quelle forme et en quels termes ces intentions deviendront action!

Bi-mensuel romand
N° 120 5 novembre 1969 Sixième année

Rédacteur responsable: André Gavillet
Le numéro: 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros:
Pour la Suisse: 12 francs
Pour l'étranger: 15 francs

Changement d'adresse: 50 centimes
Administration, rédaction:
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10-155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Aux articles de ce numéro
ont collaboré:

Jean-Daniel Delley
Henri Galland
André Gavillet
Marx Lévy
Christian Ogay

Le N° 121 sortira de presse le jeudi 27 novembre 1969